

Avortement : un prêtre irlandais muté...

Author : Riposte Catholique

Categories : [Brèves](#), [Eglise universelle](#), [En Une](#), [Riposte Catholique](#)

Date : 19 juillet 2018



À la suite du tragique référendum irlandais qui a supprimé le 8ème amendement de la Constitution protégeant l'enfant à naître, on se souvient que Mgr Kevin Doran, évêque d'Elfin, avait invité ses diocésains, en mai dernier, à aller se confesser s'ils avaient voté oui à ce référendum. Tous les évêques irlandais ne semblent pas être de cet avis. Le premier d'entre eux, si l'on peut dire, puisqu'il s'agit de Mgr Diarmuid Martin archevêque de Dublin et primat d'Irlande, vient de sanctionner un prêtre, en l'occurrence le Père James E. Larkin, prêtre de son archidiocèse et curé de la paroisse Notre-Dame-de-la-Médaille-Miraculeuse de Clonskeagh dans la banlieue de Dublin, nous apprend le site [LifeNews](#). Ce prêtre avait invité ses paroissiens qui avaient voté oui au référendum, à aller se confesser sans tarder. Le vendredi 13 juillet dernier, lors de la messe qu'il célébrait dans sa paroisse, le Père Larkin a lu une lettre qu'il venait de recevoir de Mgr Diarmuid. L'archevêque le relevait de ses fonctions de curé, le nommait aumônier d'un couvent de religieuse de Dublin avec effet immédiat au 14 juillet, et lui ordonnait de ne plus célébrer de messe publique ni d'avoir un quelconque contact avec ses anciens paroissiens. Un site catholique des États-Unis a appelé la paroisse pour en savoir davantage mais on s'est refusé à tout commentaire se contentant de qualifier le Père Larkin de « prêtre pré Vatican II »...